



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	10	6

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 22 septembre 2016

**OBJET : 01-2 - SPORTS - AFFECTATION  
DE SUBVENTIONS - MODIFICATIONS**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2369/16

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 29 SEP. 2016

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le

4 OCT. 2016

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

Le jeudi 22 septembre 2016 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 16/09/16, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Mickael URBANI, Mme Alexia MISSANA, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN à Mme Alexia MISSANA  
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Jean LEONETTI  
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE  
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL  
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR  
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA  
M. Gérard LACOSTE à M. Patrice COLOMB  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP à M. Eric PAUGET  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Marguerite BLAZY

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES, M. Matthieu GILLI, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

## 01-2 - SPORTS - AFFECTATION DE SUBVENTIONS - MODIFICATIONS

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

Lors de l'attribution des subventions exceptionnelles et supplémentaires au Conseil municipal du 8 juillet dernier, des erreurs matérielles se sont produites dans la répartition des subventions liées aux conventions de partenariat avec Hamilton Sabot et Elodie Lorandi, aux sections sportives du handball et du basket, ainsi que sur les montants relatifs aux mises à disposition de personnels.

En effet, ces conventions de partenariat prévoient l'attribution de 5 000 € à l'association Handisport Antibes Méditerranée et 4 000 € à l'OAJLP Gymnastique pour les athlètes de haut niveau respectivement E. Lorandi et H. Sabot. Une inversion des montants versés aux deux clubs s'est produite.

Il convient donc de rétablir le montant des subventions accordées, à savoir :

- HAM : + 1 000€
- OAJLP Gymnastique : - 1 000 € (montant à rétrocéder)

Par ailleurs, le montant des subventions attribuées aux sections sportives Basket Ball et Handball a été inversé.

Il convient de verser aux deux associations, pour les sections sportives, les montants suivants :

- OAJLP Basketball pour 8 800 €
- OAJLP Handball pour 6 703,20 €

Enfin, un écart a été constaté entre le montant annoncé et facturé par titres de recette, correspondant aux remboursements des mises à disposition de personnel, et le montant des subventions votées et attribuées lors de l'adoption du budget supplémentaire à la séance du Conseil municipal du 8 juillet dernier.

Il convient donc de procéder à la régularisation comme suit :

- OAJLP Gymnastique : subvention votée au BS à hauteur de 92 670,95 €, titre émis pour 90 727,89 €
- Cercle des Nageurs d'Antibes : subvention votée au BS à hauteur de 51 923,10 €, titre émis pour 51 923,08 €

En résumé :

Associations	Voté au BS le 8/07/2016	Subventions après correctif	Modifications
Cercle des Nageurs d'Antibes	51 923,10 €	51 923,08 €	-0,02 €
OAJLP Gymnastique	92 670,95 €	90 727,89 €	-1 943,06 €
OAJLP Basketball	6 703,20 €	8 800,00 €	+ 2096,80 €
OAJLP Handball	8 800,00 €	6 703,20 €	-2 096,80 €
OAJLP Gymnastique	15 100 €	14 100,00 €	-1 000 €
Handisport Antibes Méditerranée	4 250 €	5 250 €	+ 1 000 €

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

## 01-2 - SPORTS - AFFECTATION DE SUBVENTIONS - MODIFICATIONS

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

### À l'unanimité

- **ACCEPTE** la modification de la délibération du Conseil municipal n°12-2 du 8 juillet 2016 concernant les associations :

- Handisport Antibes Méditerranée
- OAJLP Gymnastique
- OAJLP Basketball
- OAJLP Handball
- OAJLP Gymnastique
- Cercle des Nageurs d'Antibes

- **AFFECTE** les montants suivants :

- Handisport Antibes Méditerranée : 5 250€
- OAJLP Gymnastique : 104 827,89 €
- OAJLP Basketball : 8 800 €
- OAJLP Handball : 6 703,20 €
- Cercle des Nageurs d'Antibes : 51 923,08 €

- **DIT** que les crédits ont été prévus dans le cadre du vote du budget supplémentaire.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LÉONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."*

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.01-2 - SPORTS - AFFECTATION DE SUBVENTIONS - MODIFICATIONS -

---

Date de transmission de l'acte : 04/10/2016

Date de réception de l'accusé de  
réception : 04/10/2016

---

Numéro de l'acte : DCM2369-16 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20160922-DCM2369-16-DE

---

Date de décision : 22/09/2016

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions